



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est ouverte à 18H avec 60 membres présents ou représentés sur 94 adhérents au 31 12 2024.

Avant de présenter le rapport moral, Hélène Burguero a précisé que l'Assemblée Générale, initialement prévue en mars 2025 avait dû être reportée de 3 mois.

### **Rapport moral** Hélène Burguero

#### La situation du club

A ce jour, le club compte 72 licenciés et 22 sympathisants contre 77 licenciés et 22 sympathisants l'année précédente : 9 personnes n'ont pas renouvelé leur licence (2 pour raison de santé, plusieurs ont abandonné le bridge, une licenciée est devenue sympathisante).

Par ailleurs, nous avons accueilli 3 nouveaux élèves et un joueur.

Concernant les sympathisants, 1 a quitté la région, 2 n'ont pas renouvelé leur adhésion mais viennent jouer et nous avons accueilli 3 nouveaux joueurs.

Dans notre région du nord du Val de Seine, la plupart des clubs ont une baisse de leurs licenciés et, au niveau du Val de Seine hors scolaires, il y a une baisse légère à 5.128 licenciés contre 5.169 l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2024/2025, nous avons un objectif assigné par la FFB de 8 créations de licences et nous n'avons que 3, sachant que pour le comité du Val de Seine, l'objectif était de 514 pour une réalisation de 478 et qu'au niveau national, l'objectif était de 6.880 pour une réalisation de 5.777.

Pour faire connaître notre club, nous avons participé au forum des associations, le 7 septembre 2024. Nous n'avons eu que deux contacts qui, malgré plusieurs relances, n'ont pas donné suite. Seule une joueuse d'un club voisin qui était intéressée par les cours de Pascal Chalibert a pris son adhésion.

Par ailleurs, par l'intermédiaire de Didier Girompaire le Rotary a mis à notre disposition un stand lors du salon du Bien Etre, les 12 et 13 avril 2025 au stade Amélie Moresmo.

Le club remercie vivement Didier et la dizaine d'adhérents qui l'ont assisté pendant ces deux jours. Il y a eu plusieurs contacts, à ce jour 2 personnes ont donné suite et devraient intégrer les cours en septembre, Didier a relancé ceux qui lui avaient laissé leur numéro de téléphone.

Enfin, le Bulletin Municipal de juin « Regards de L'Isle Adam » a fait paraître un petit article sur notre club, article que Patrick Garriot lui avait adressé.

### La participation aux tournois et aux compétitions

Le nombre de participants aux tournois est resté identique à celui de l'année précédente, malgré la baisse du nombre d'adhérents.

En parallèle, le nombre de licenciés faisant des compétitions a été, sur cet exercice, de 37 sur 72 licenciés alors que sur l'exercice précédent, il était de 36 sur 77.

En interclubs, il y a eu 5 équipes pour 4 l'exercice précédent.

Pour les autres types de compétitions, le nombre de participants est pratiquement identique sur les deux exercices.

Il faut rappeler que les interclubs sont le jeudi depuis des années, ce qui a une forte incidence sur les tournois de notre club, 5 équipes, c'est 10 paires absentes les jeudis concernés. C'est pourquoi, cette année, le club a continué à régler les inscriptions mais a prélevé un ticket pour chaque adhérent ayant joué en interclubs.

Pour la saison 2025/2026, il semblerait que les interclubs D3 et D4 soient joués le mercredi. Si tel est le cas, le club réglera les inscriptions mais ne prélèvera pas de ticket aux joueurs jouant le mercredi.

### L'enseignement

Au cours des deux premiers trimestres 2024, il y avait 3 élèves en 1<sup>ère</sup> année, 6 en 2<sup>ème</sup> année et 7 en 3<sup>ème</sup> année.

A la rentrée, en septembre 2024, il y avait 3 élèves en 1<sup>ère</sup> année, 4 en 2<sup>ème</sup> année et 4 en 3<sup>ème</sup> année. Marie-Jo Boulron continuera, l'exercice prochain, à assurer la formation des élèves.

Par ailleurs, sur 2024, les séances de Pascal Chalibert, environ 1 à 2 par mois, ont réuni une douzaine de personnes et se poursuivront à la rentrée.

### Le groupe WHATSAP

Il y a deux ans un groupe Whatsap a été mis en place pour permettre la recherche de partenaire.

Ce groupe fonctionne très bien mais il s'est enrichi de beaucoup de discussions n'ayant pas trait à la recherche de partenaire, ce qui brouille un peu le but initial.

Le comité envisagera d'ouvrir un nouveau groupe en septembre prochain, consacré aux discussions et informations diverses.

### La dématérialisation des tickets

Depuis quelques mois, Pascal Aubry a mis en place un système informatique qui a simplifié la gestion des tickets en les dématérialisant.

Pascal a expliqué comment il avait procédé en rapprochant plusieurs fichiers dont celui de la FFB qui enregistre les résultats de chaque tournoi.

Le débit des tickets est réalisé de manière automatique quand le fichier résultat est consultable sur le site FFB, seul le crédit des tickets est fait manuellement.

Quand le tournoi n'est pas homologué par la FFB, aucun ticket n'est débité.

Par ailleurs, lorsqu'un adhérent n'a plus de crédit ticket, il reçoit un mail pour procéder au règlement de 27€ par carte, par virement de préférence.

### Quelques informations pour les semaines à venir

Comme les autres années, le club reste ouvert pendant l'été mais le 44 avenue de Paris va être fermé du 7 juillet au 29 août, pour travaux. Pendant cette période les tournois auront lieu salle des chênes (maison de la Faisanderie).

Le club remercie vivement Natacha du Bureau Associatif qui est intervenue auprès de Aurélie Procope, adjointe à la mairie en charge des associations, pour que nous puissions avoir les clés des chènes au mois d'aout, pendant la fermeture du bureau associatif.

A compter de début juillet, les adhérents pourront reprendre leur licence et leur adhésion directement sur le site, sachant que la licence est de 65€ pour 2025/2026, l'adhésion au club, toujours de 25€ par personne et de 40€ pour un couple. (sur le site FFB, un couple doit s'inscrire chacun séparément et paiera donc deux fois 25€, le trésorier leur remboursera les 10€)

Enfin, nous nous retrouverons le jeudi 18 septembre à Anserville, selon les mêmes conditions que l'année dernière : participation financière de 30€ des adhérents et de 58€ pour des personnes extérieures.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **Compte-rendu de l'exercice comptable** Pascal Aubry

Avant l'intervention de Pascal Aubry, Hélène Burguero a précisé un point important : dans la mesure où le club n'a plus de salarié puisque Marie-Jo est auto-entrepreneur, les obligations du club en matière d'expression des résultats comptables sont allégés.

Pierre Burnet, trésorier du comité du Val de Seine, interrogé sur nos obligations nous a précisé que nous n'avions pas à produire de bilan mais un tableau de dépenses et de recettes (type compte de résultats) et un tableau reprenant le solde de nos avoirs (caisse et banque) en fin d'année ainsi que les règlements effectués non encore passés en compte et des produits à recevoir.

Quelques points ont été précisés  
sur le compte de résultats :

- achats 306€ pour un remplacement du système Bridgemates et 1.277,61€ pour le changements des cartes Biddings . Ces deux montants représentent à peu près la perte de l'exercice.
- personnel extérieur : règlement de Marie-Jo Bourlon
- inscriptions interclubs : en 2024, le comité Val de Seine a démarré les interclubs en décembre au lieu de janvier, donc double règlement des inscriptions du 1<sup>er</sup> tour.

sur le tableau des soldes de comptes :

- dettes 2024 restant à régler : 1.800€ pour Nesles

### **Rapport du vérificateur aux comptes** Jean Poirson

« Hubert Tardif et moi, avons vérifié les comptes du club de Bridge des Vallées de l'Oise et du Sausseron arrêtés au 31 décembre 2024.

La vérification a porté sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, en présence de Pascal Aubry, Guy Delorme et Hélène Burguero.

Guy Delorme a assumé les fonctions de trésorier jusqu'au 30 juin 2024, Pascal Aubry a pris la suite et nous a présenté la comptabilité de l'ensemble de l'exercice.

Nous nous sommes assurés de la concordance des comptes de banque avec les relevés de comptes. Les dépenses et les recettes enregistrées au cours de l'exercice ont été vérifiées.

En conséquence, je certifie les comptes du B.V.O.S., tels qu'ils sont présentés. Je formule les réserves d'usage dans la mesure où des faits et des documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Je demande à l'assemblée Générale d'approuver les comptes du B.V.O.S. pour l'année 2024. »

Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité.

## **Election des membres du comité**

Avant de procéder à l'élection des membres du comité, Hélène Burguero tient à remercier Micheline et Philippe Traverse qui se sont beaucoup donnés pour le club et qui ont du démissionner à cause des problèmes de santé de Philippe.

Le comité doit être composé de 9 à 12 personnes, élues pour 3 ans.

A ce jour, après la démission de Philippe Fontaine puis de Micheline et Philippe Traverse et d'Alain Le Gac, le comité est composé de Pascal Aubry, Hélène Burguero, Guy Delorme, René Descheemaker, Patrick Garriot, Didier Girompaire, Patrick Rivaillon et Elizabeth Vaillant.

- Elizabeth Vaillant, Patrick Garriot et Hélène Burguero élus en 2022 soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur réélection.

la réélection de ces 3 adhérents est approuvée à l'unanimité.

- Béatrice Darré a été cooptée par le comité pour le rejoindre dans le courant de l'année.

l'élection de Béatrice Darré est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

L'élection de Béatrice Darré est approuvée à l'unanimité

- Deux adhérentes ont proposé leur candidature pour rejoindre le comité, il s'agit de Anne Brégou et de Anne Marie Goussault.

Leur élection est soumise à l'élection de l'Assemblée Générale.

Leur élection est approuvée à l'unanimité.

## **Election des vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes sont élus tous les ans, ces dernières années il s'agissait de Hubert Tardif et de Jean Poirson qui ne se représentent pas.

Le club les remercie vivement pour leur présence et leur implication au cours de ces dernières années.

Deux adhérents ont posé leur candidature : Nicole Montico et François Lamiable.

Leur élection est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Leur élection est approuvée à l'unanimité.

## **Questions mises a l'ordre du jour par Catherine Annebicque**

### Projet de travaux à Nesles

Des travaux sont prévus dans 3 ans au Foyer Rural de Nesles.

Pendant les travaux, toutes les associations auront accès à un local qui doit être construit prochainement.

### Acquisition d'une machine à dupliquer

Le comité avait aussi l'intention de mettre ce sujet à l'ordre du jour.

Depuis plusieurs années, Elizabeth Vaillant duplique manuellement les donnes.

Pour le club, la question se pose, d'acheter une machine à dupliquer, ce qui allègerait le temps passé par Elizabeth, actuellement estimé par elle à 2H15 par semaine.

Plusieurs points évoqués au cours de cette discussion :

- toutes choses étant égales, cette machine serait chez Elizabeth qui continuerait à assurer la duplication, sachant qu'actuellement Elizabeth n'a pas de préférence pour l'une ou l'autre solution.
- le coût de cette machine est d'environ 5.000€, tout compris.

Il n'était pas question de se prononcer pour ou contre, lors de cette discussion.

Il a été décidé que, pour la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, un dossier serait monté par le comité et que la décision serait soumise à un vote.

### **Question de Daniel Montico**

Daniel Montico souhaiterait que le comité produise des informations sur les résultats de nos adhérents en compétitions.

Le comité étudiera la façon de donner cette information.

Aucune autre question n'étant débattue, l'AG prend fin à 19H et est suivie d'une flûte de champagne

Fait à L'Isle Adam

